

Communiqué de presse
Mercredi 2 décembre 2009

**L'association Seine-Nord Europe, présidée par Philippe MARINI,
souligne l'urgence de lancer la phase de « dialogue compétitif »
relative au PPP Seine-Nord Europe**

L'association Seine-Nord Europe, dont le Bureau rassemble notamment Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne, rapporteur général du budget au Sénat, Daniel PERCHERON, Sénateur du Pas-de-Calais et Président de la région Nord-Pas-de-Calais, Michel DELEBARRE, Député Maire de Dunkerque, a tenu son Assemblée Générale, le lundi 30 novembre 2009 à Paris, en présence de nombreux acteurs territoriaux, décideurs du transport fluvial et parlementaires. A cette occasion, l'association a voté une motion intitulée « Pour un lancement urgent du dialogue compétitif relatif au PPP Seine-Nord Europe ».

Une année 2009 marquée par des avancées concrètes sur le projet et son financement

L'association Seine-Nord Europe se félicite des progrès enregistrés par le projet Seine-Nord Europe. Inscrit au cœur de la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009, ce projet est devenu un symbole du Grenelle de l'environnement et d'une politique volontariste de report modal.

Sur le terrain, un important stock de réserves foncières (1850 ha) a été constitué par VNF permettant de lancer les procédures d'aménagement foncier agricole et forestier début 2010. C'est également à cette date que seront lancées les premières fouilles archéologiques suite aux diagnostics archéologiques qui ont débuté en septembre 2008. Avec la signature du protocole d'intention entre l'Etat et les Régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Ile-de-France, le financement du projet a fait un pas important. Pour rappel, l'Etat devrait financer le projet à hauteur de 900 millions €, les Régions à hauteur de 650 millions €, sur 900 millions € attendus des collectivités territoriales, l'Europe à hauteur de 330 millions € tandis que le partenaire privé devrait apporter 2,1 milliards €.

La signature du protocole d'intention a permis de lancer l'avis d'appel à candidatures le 3 avril 2009, auquel deux groupements menés par Bouygues Travaux Publics et Vinci Concessions, ont répondu favorablement. Parallèlement, la mission de financement Cousquer-Idrac poursuit ses auditions afin d'optimiser la participation des collectivités territoriales impliquées au co-financement du projet et leur association à la procédure de mise en concurrence.

Une nécessité : lancer le DCE avant la fin de l'année pour respecter l'objectif d'une mise en service pour 2015 et au delà, les décisions du Président de la République, celles du Gouvernement et la loi « Grenelle 1 »

Pour l'association Seine-Nord Europe, toutes les conditions sont désormais réunies pour franchir une nouvelle étape vers la mise en chantier de Seine-Nord Europe. C'est pourquoi l'association demande que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au PPP Seine-Nord Europe soit lancé dans les toutes prochaines semaines. Les responsables de VNF présents et notamment son Président, Alain GEST, et son Directeur Général, Thierry DUCLAUX, ont confirmé aux membres de l'association que le DCE était techniquement prêt.

Le lancement de ce DCE qui comprend entre autres pièces le programme fonctionnel du futur canal, le projet de contrat et le règlement de consultation, marquera l'ouverture de la dernière étape avant la mise en chantier : le dialogue compétitif avec les candidats déclarés.

Pour le Président de l'association, Philippe MARINI, les discussions actuellement menées avec les départements sur le financement du projet et la gouvernance des futures plates-formes multimodales ne doivent pas constituer un prétexte pour freiner l'avancée du projet et retarder le lancement du dialogue compétitif, les sommes en discussion étant relativement faibles au regard du coût global du projet estimé à 4,2 milliards €. Pour Philippe MARINI, le lancement du DCE n'est pas seulement une décision technique, dans le contexte actuel, c'est surtout une décision politique.

L'association ne doute pas que l'Etat et le maître d'ouvrage, VNF, mobiliseront tous les moyens pour respecter les dates de mise en chantier, prévue pour le début de 2012, et d'ouverture du canal à la navigation, prévue pour 2015.

Les autres résolutions prises lors de l'Assemblée Générale

A l'occasion de cette Assemblée Générale, l'association Seine-Nord Europe a également exprimé sa satisfaction vis-à-vis de différents projets d'aménagements fluviaux prévus sur l'axe Seine, que cela soit la mise à grand gabarit de la section Bray-Nogent-sur-Seine ou les projets d'amélioration de la desserte fluviale du Grand Port Maritime du Havre (prolongement du Grand canal du Havre, mise en service d'un nouveau pôle multimodal en 2012, relance du projet d'écluse fluviale à Port 2000).

Par ailleurs, le Bureau de l'association Seine-Nord Europe a été reconduit. Il comporte les personnalités suivantes :

- | | |
|--|---|
| - Président : | Monsieur Philippe MARINI |
| - Premier Vice-Président d'Honneur : | Monsieur Roland NUNGESSER |
| - Vice-Présidents : | Monsieur Michel DELEBARRE
Monsieur Daniel PERCHERON
Monsieur Philippe BONNEVIE
Monsieur Dominique HOESTLAND
Monsieur Serge CAMINE |
| - Vice-Président Secrétaire Général : | Monsieur Jean-François DALAISE |
| - Vice-Président Trésorier : | Monsieur Léonce Michel DESPREZ |

Rappel sur l'association « Seine-Nord Europe »

L'association Seine-Nord Europe, présidée par Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne et rapporteur général de la Commission des Finances au Sénat, regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées en faveur du grand projet de canal Seine-Nord Europe. L'objectif de l'Association est de promouvoir et de soutenir auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la réalisation de Seine-Nord Europe, liaison fluviale à grand gabarit reliant le bassin parisien au canal Dunkerque-Valencienne, long d'une centaine de kilomètres depuis Janville (au Nord de Compiègne) jusqu'au canal Dunkerque-Escaut, et au-delà au grand réseau fluvial du nord ouest européen.

Contact presse : Yann JOSSE - 01.44.56.09.56 - yjosse@alliantis.fr